

10 octobre 2014

La pêche dans le Léman en 2013 Nouvelle année d'abondance

(IVS).- La Commission internationale de la pêche dans le Léman s'est réunie à Thonon-les-Bains le 2 octobre 2014. Avec plus de 1'300 tonnes de poissons capturés, l'année 2013 constitue le meilleur tonnage enregistré depuis 1991.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 8'738 pêcheurs de loisirs (+ 484 permis) et 142 pêcheurs professionnels se sont partagés la surface du Léman en 2013. Le tonnage total de captures, toutes espèces confondues, s'élève à 1'334 tonnes. L'année 2013 constitue ainsi l'année la plus productive depuis ces deux dernières décennies. La pêche professionnelle représente l'essentiel des captures (~ 95%) avec 1'260 tonnes de poissons pêchés.

Deux espèces forment la majeure partie du résultat de la pêche lémanique: le corégone, plus communément appelé "féra", et la perche, représentant à eux deux plus de 90% des captures totales. Les effectifs de féra (974 tonnes) constituent le plus gros tonnage enregistré pour cette espèce dans l'histoire de la pêche au Léman. Considérant l'abondance de la féra et le bon succès de sa reproduction naturelle, les deux états ont décidé de reconduire, par voie d'arrêté, une prolongation exceptionnelle de 15 jours de pêche (jusqu'au 31 octobre), afin d'exploiter au mieux cette ressource régionale.

La Commission a adopté les grandes lignes du prochain règlement quinquennal (2016-2020) sur la pêche dans le Léman. Parmi les changements marquants, citons l'adaptation (baisse) du nombre d'autorisations de pêche professionnelle, la prise de mesures visant à protéger l'omble-chevalier (dont les effectifs peinent à se rétablir) ou encore la baisse des contingents de repeuplement de la truite (en raison du taux élevé de reproduction naturelle constaté).

Au vu des faibles effectifs de salmonidés capturés, la Commission confirme la nécessité de poursuivre les efforts consentis d'une part, pour la revitalisation des eaux et d'autre part, pour le rempoissonnement spécifique de l'omble-chevalier.

Les captures d'écrevisses américaines (espèces invasives) atteignent près de 8 tonnes en 2013 (année record). Il est réjouissant de constater que les pêcheurs professionnels français et vaudois ont su exploiter et valoriser cette nouvelle ressource locale. L'ouverture de la pêche des salmonidés est fixée au 18 janvier 2015.

La Commission internationale de la pêche dans le Léman

Personne de contact :
Crettenand Yvon - Service cantonal de la chasse, de
la pêche et de la faune - Tél (027) 606 70 11 ou mobile
(079) 355 39 15

yvon.crettenand@admin.vs.ch